

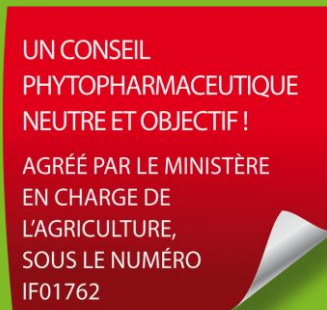


BILAN
CONSEIL PHYTOSANITAIRE

BILAN ANNUEL DEPARTEMENTAL Viticulture Sept 2024 –octobre 2025

Date : Décembre 2025

Conseiller : Olivier FERAUD – Pôle Productions Durables et Agro écologie



aude.chambre-agriculture.fr



PRESENTATION :

L'évaluation du risque est établie à partir des observations réalisées sur :

- Des parcelles de référence, fixes, et faisant l'objet d'un suivi hebdomadaire
- Des parcelles conjoncturelles pour signaler une problématique à un instant t
- Un réseau de piégeage permettant de suivre en conditions et en temps réel les dynamiques de population des tordeuses de la grappe et des cicadelles de la flavescence dorée.

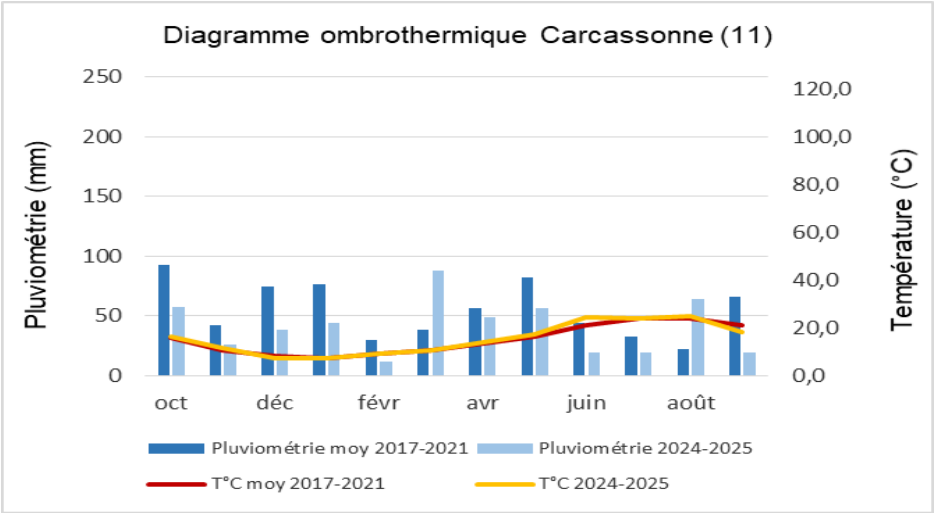
DONNEES CLIMATIQUES DE LA CAMPAGNE :

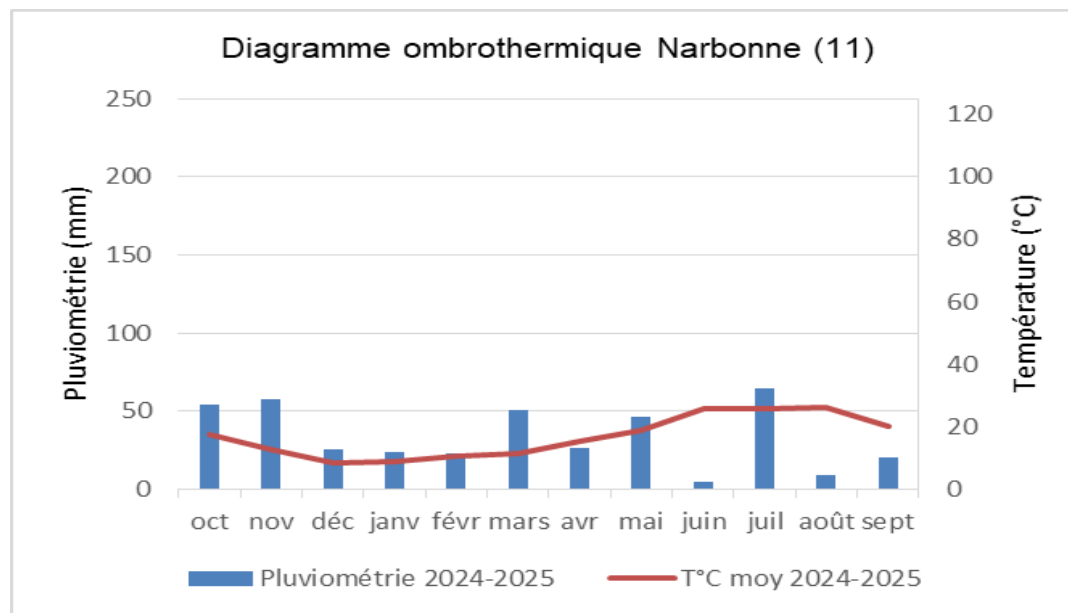
Caractéristiques	Les données météorologiques (températures, pluviométrie et hygrométrie pour la modélisation) d'octobre 2024 à septembre 2025 sont issues de données radar : Météo France et Weenat ; Le millésime 2024-2025 a été marqué par : • une nouvelle augmentation des températures annuelles par rapport aux moyennes pluriannuelles ainsi que par rapport au millésime précédent • pluviométrie : une disparité très forte : par rapport aux moyennes, le déficit est bien marqué pour Carcassonne (-165 mm). Afin d'analyser au mieux ces données il convient bien évidemment de noter le volume annuel
Bilan Thermique	Le millésime 2025 se caractérise par une augmentation des températures moyennes. Cette augmentation est assez uniforme 8 mois sur 12 avec une valeur exceptionnelle pour Carcassonne en juin (+ 3,3°C). Le mois de septembre est assez atypique pour le millésime avec une baisse de -2,5°C sur Carcassonne. • Pour l'ensemble de la campagne, le poste de Carcassonne enregistre une augmentation par rapport au précédent millésime de + 0,27°C mais reste modeste en valeur absolue.
Incidents, imprévus	Grêle : • Le 19 avril : des dégâts sur la zone Ouest du département sont notés. Les pertes sont très variables allant de 5 à 95 %. Les communes impactées sont nombreuses dans le Limouxin, le Razès-Malepère, le Lauragais et le Cabardès. • Le 11 mai : dans les Hautes Corbières dans la commune de Tuchan, les dégâts sont significatifs sur 12 ha avec des pertes allant de 70 à 90 %.

	• Le 19 mai : les communes concernées par cet épisode de grêle sont : - Alaigne, Donazac, Gaja et Villedieu, Loupia, Pauligne (tout ou partie de ces communes sont impactées à + de 70 %). - Ajac, Bellegarde du Razès, Escueillens et St Just de Bélengard, Lauraguel, Malras, Pomy, Routier et Villelongue d'Aude, Belvèze du Razès, Mazerolle du Razès, Hounoux, la Bezole (tout ou partie de ces communes présentent des dégâts de l'ordre de 30 à 70 %). - Digne d'Amont et Digne d'Aval et Limoux (dégâts entre 20 et 40 %) - Saint Martin de Villeregran et Malviès (dégâts entre 10 et 30 %). Echaudage : • Du 9 au 19 août dans le vignoble départemental, des symptômes d'échaudage et flétrissement de baies sont régulièrement observés. Dans certaines parcelles, des brûlures sur feuilles sont aussi signalées.
--	--

BILAN HYDRIQUE

Au niveau de la pluviométrie, c'est l'hétérogénéité qui domine les valeurs des précipitations mensuelles. On retrouve une tendance déficitaire pour les pluies hivernales comme en 2023-2024. Pour ce millésime, l'analyse des écarts mensuels par station par rapport aux moyennes confirme une forte hétérogénéité régionale qui reflète plus précisément le régime hydrique.





AUTRES OBSERVATIONS

Stress hydrique :

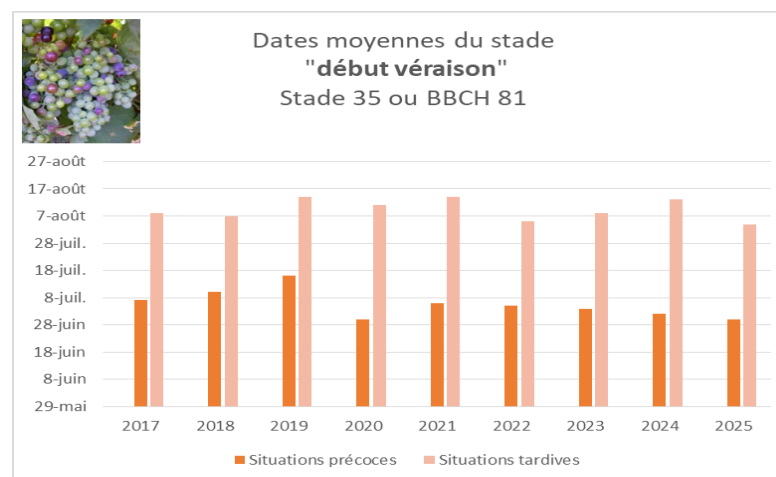
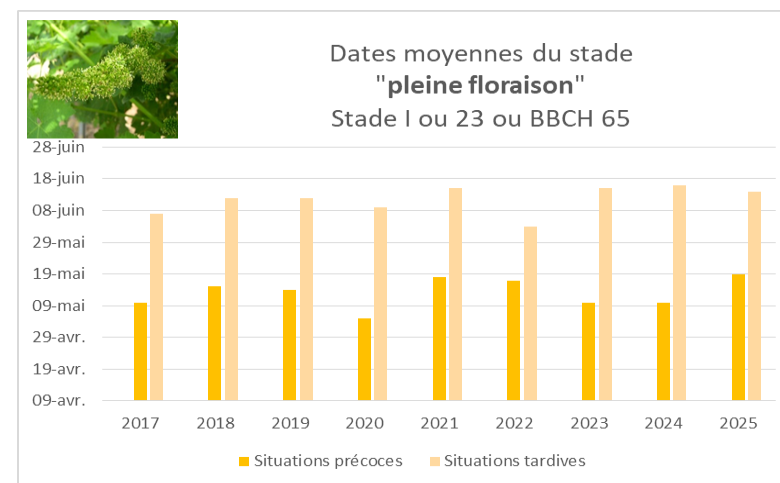
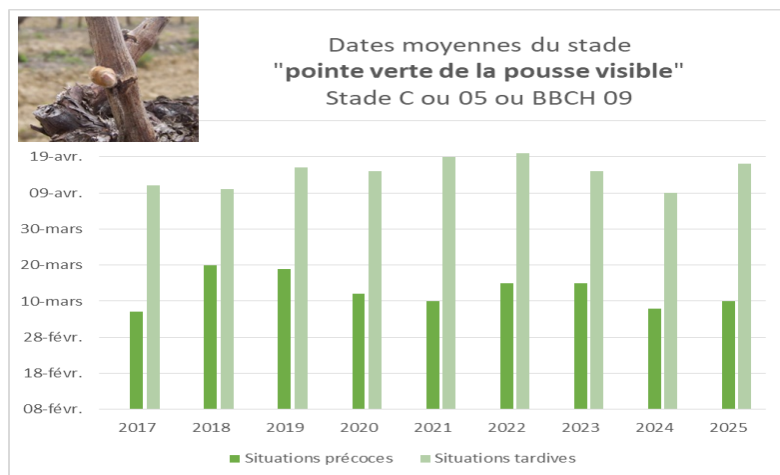
Les 1^{ers} symptômes de sécheresse sont observés la semaine du 23 juin. Après une période de « confort hydrique », les vignes commencent à souffrir des fortes chaleurs et de l'absence de précipitations. Ces symptômes s'intensifient début juillet.

Incendies :

- **Le 29 juin** dans l'Aude à Bizanet dans les Corbières la surface en vigne impactée est de 40 ha.
- **Du 5 au 8 juillet :**
 - Dans l'Aude : le **05 juillet** à Douzens, Moux, Foncouverte dans les Corbières : surface en vigne impactée : 132 ha.
 - Le **07 juillet** à Bages, Narbonne, Prat de Cest, Peyriac-de-Mer : surface en vigne impactée : 149 ha.
- **Le 26 juillet** dans l'Aude, à Sigean la surface impactée en vigne est de 74 ha.
- **Du 5 au 8 août**, dans l'Aude, un incendie s'est déclaré dans le massif des Corbières et des Hautes-Corbières (point de départ dans le secteur de Ribaute), il a été d'une grande ampleur et a concerné 935 ha de surface viticole. L'incendie a été officiellement éteint le **28 août**.

STADES PHENOLOGIQUES CLES

En 2025, le débourrement intervient à la même période qu'en 2024 dans les situations précoces et on compte quelques jours de retard. Ensuite, la floraison arrive dans les parcelles précoces avec une semaine de retard par rapport à 2024 et à la même période qu'en 2024 pour les parcelles tardives. La véraison intervient globalement à la même période que le millésime 2024 dans les situations précoces et avec une dizaine de jours d'avance dans les situations tardives.



SYNTHESE DE LA PRESSION SANITAIRE, METHODES DE LUTTE ET RESULTATS

Maladies

MILDIOU

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

L'automne et le début d'hiver 2025, contrairement aux 2 millésimes précédents sont marqués par des pluies « normales ». Les conditions climatiques sont moyennement favorables à la maturation des oospores (forme de conservation du mildiou). Le risque en sortie d'hiver est très variable sur l'ensemble du vignoble. Ensuite, les pluies d'Avril maintiennent ces conditions de développement et les contaminations primaires sont enregistrées. Des épisodes pluvieux successifs plus localisés entretiennent des conditions assez favorables au maintien de la maladie.

Observations

Les conditions climatiques (pluies et hygrométries associées) du 12 au 16 avril engendrent des contaminations sur l'ensemble du vignoble. Les symptômes liés à ces contaminations sont observés dès le 28 avril à Argeliers et Cuxac d'Aude .

Localisation et expression des symptômes au cours de la campagne :	Caractéristiques des symptômes observés / pression de la maladie
Du 25 au 29 avril : foyers primaires Aude : Argeliers, Cuxac d'Aude, .	Démarrage de la maladie : les symptômes sont issus des contaminations liées aux épisodes pluvio-orageux du 12 au 16 avril. Les foyers primaires sont découverts dans les secteurs les plus arrosés et dans les parcelles qui avaient suffisamment d'organes réceptifs.
Du 30 avril au 6 mai : La présence de foyers primaires est maintenant généralisée	Multiplication des foyers primaires, symptômes sur feuilles, inflorescences et rameaux. Les pluies de fin avril et début mai engendrent de nouvelles contaminations sur l'ensemble des stations.
Du 7 mai au 20 mai : Les symptômes (foyers primaires et repiquages) sont visibles dans le vignoble	Début de période de forte sensibilité. Forte pression, début de la phase épidémique.
Du 21 mai au 10 juin : Aude : nouveaux symptômes essentiellement localisés dans des parcelles ou secteurs sensibles. .	Période de forte sensibilité en cours et la pression de la maladie est toujours forte localement. Symptômes sur grappes

Du 11 juin au 16 juillet : Aude : nouveaux symptômes sur feuilles et grappes avec notamment les 1 ^{ers} symptômes de rot-brun.	La sensibilité des grappes décroît mais le risque se maintient. L'évolution de la maladie reste épidémique très localement. Apparition de rot brun.
A partir du 17 juillet : Dans le vignoble les nouveaux symptômes sont plus rares. Le mildiou mosaïque est présent sur les parcelles infectées.	Fin de période de forte sensibilité des grappes. Le risque se stabilise. Stabilisation progressive, mais symptômes localement persistants.

Modélisation

Synthèse de l'IFV sur les données de la modélisation POTENTIEL SYSTEME version 2016

Le modèle prend en compte plusieurs notions distinctes :

Les contaminations pré-épidémiques : Ce sont des épisodes de contaminations hétérogènes et de faibles ampleurs lorsque les œufs les plus précoces sont mûrs. Elles sont généralement sans gravité. L'évolution de cette variable déclenche la recherche des foyers primaires.	Les contaminations virulentes (aussi appelées contaminations chaos) : Souvent liées aux événements climatiques atypiques (forts cumuls de pluie). Elles sont plus souvent localisées mais de forte intensité.	Les contaminations épidémiques : Elles correspondent aux contaminations « classiques » et caractérisent le démarrage de l'épidémie.
---	--	---

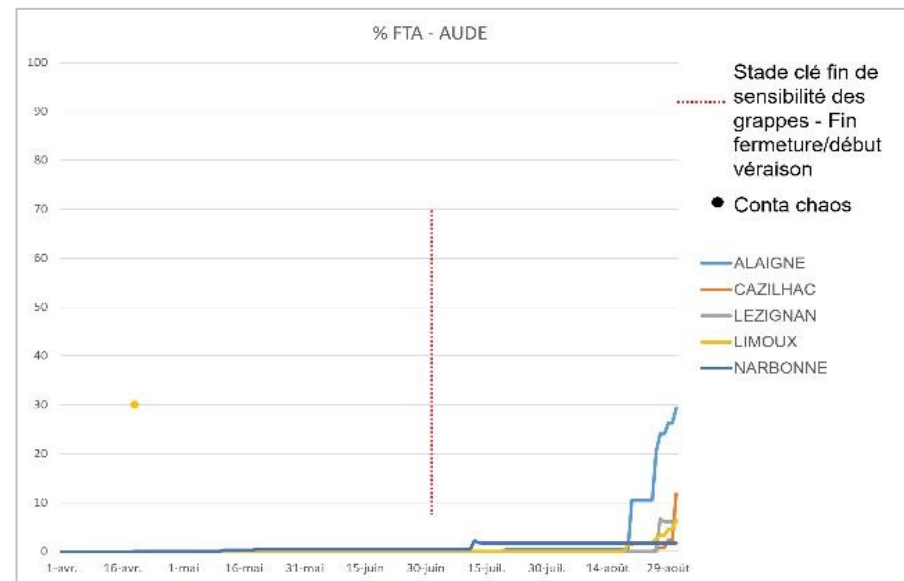
D'après le modèle, les 1^{ères} contaminations pré-épidémiques ont été détectées par le modèle les 12 et 13 avril. Le 19 avril, de nouvelles contaminations pré-épidémiques sont généralisées à l'ensemble des secteurs. Ces dernières apparaissent virulentes (Cabardès, Haute-Vallée de l'Aude, Limouxin).

Les pluies du 26 au 29 avril marquent le démarrage des contaminations épidémiques, notamment sur les secteurs Cabardès, Carcassonnais, Corbières occidentales (Minervois Ouest). Par la suite, le modèle enregistre des contaminations épidémiques mais plus localement et plus tardivement dans la saison (juillet).

Au 15 juillet, des secteurs ont dépassé les 5% de FTA issus de contaminations primaires.

Evolution de l'épidémie de mildiou vue par ce modèle *(fréquence théorique d'attaque (en %) par département).*

La fréquence théorique d'attaque représente le % théorique des organes touchés par la maladie (feuilles et grappes confondues). Cet indice est la somme des contaminations primaires totales. Il ne tient pas compte des repiquages.



Synthèse du CRIIAM sur les données de la modélisation MILSTOP

Date de sortie de symptôme, type de contamination et risque de sortie théorique :

-	pas de contamination
	repiquages
	Foyer primaire - risque Limite
	Foyer primaire - risque Faible

	Foyer primaire - risque Moyen
	Foyer primaire - risque Fort
	Foyer primaire - risque Très Fort

période contaminations stations	12 au 18 mai	5 au 11 mai	28 avril au 4 mai	22 au 27 avril	14 au 21 avril	7 au 13 avril	31 mars au 6 avril	24 au 30 mars	17 au 23 mars
LEUCATE	20/5	12/5	13/5	1/5	27/4	26/4	-	-	9/4
ALAIGNE	21/5	14/5	6/5	1/5	29/4	26/4	-	-	15/4
LEZIGNAN	21/5	13/5	13/5	30/4	26/4	26/4	-	11/4	10/4
CARCASSONNE	21/5	14/5	4/5	30/4	28/4	24/4	-	-	11/4
NARBONNE	20/5	12/5	13/5	-	1/5	-	-	-	-

21 au 27 juillet	14 au 20 juillet	7 au 13 juillet	30 juin au 6 juillet	23 au 29 juin	16 au 22 juin	10 au 15 juin	2 au 9 juin	26 mai au 1er juin	19 au 25 mai
30/7	24/7	18/7	-	-	-	-	7/6	8/6	28/5
27/7	21/7	15/7	13/7	-	26 au 27/06	19 au 24/6	7/6	2/6	27/5
29/7	24/7	21/7	-	-	-	-	8/6	8/6	27/5
28/7	23/7	16/7	15/7	-	-	22/6	7/6	3/6	26/5
30/7	24/7	21/7	-	-	-	-	8/6	8/6	27/5

Synthèse DAC ADN

Rappel de quelques définitions :

Facteur Météo d'Infection (FMI) : nombre d'heures dans une journée durant lesquelles les conditions météorologiques sont propices à une infection par le pathogène. Il prend en compte les variables horaires suivantes : températures, humidités, précipitations, déficit en pression vapeur, durée d'humectation et le point de rosée.

Suivi de la sporée aérienne : il se décompose en une étape de capture et une étape d'analyse en laboratoire. La détection de spores témoigne d'une activité des pathogènes dans les parcelles de suivis et, dans une moindre mesure, dans les parcelles environnantes.

Les 1^{ères} captures de sporées significatives sont détectées entre le 11 et le 20 avril sur l'ensemble des parcelles. A cette période, les conditions climatiques sont favorables à une infection.



Nombreux foyers primaires



Symptômes sur inflorescences et mildiou mosaïque



OIDIUM

Oïdium (*Erysiphe necator*)

Modélisation : Synthèse DAC ADN :

Sur la parcelle de Carignan de Prat de Cest (11), les 1^{ères} spores sont captées dans la 2^{ème} décade d'avril, alors que des symptômes y sont déjà visibles. Sur cette même parcelle, la sporée détectée chaque semaine sera ensuite régulière et importante jusqu'à la fin de la campagne. Le nombre de ceps atteints par la maladie progresse pour atteindre les 100 % dès la fin du mois de juin

Observations

« Forme drapeau » (sur Carignan essentiellement) :

La « forme drapeau » apparaît en 2025 dans le courant de la 2^{ème} semaine d'avril principalement sur Carignan en situation précoce sur le secteur du Littoral

Les 1^{ers} symptômes sur feuilles sont observés sur cépages sensibles le 06 mai

Les 1^{ers} symptômes sur inflorescences sont observés le 20 mai

Les 1^{ers} symptômes sur grappes (pédicelles, puis sur baies) sont observés à partir du 03 juin.

L'oïdium en 2025

Le démarrage de la maladie se caractérise classiquement sous la forme « drapeaux ».

La fréquence des parcelles impactées augmente progressivement avec d'autres cépages comme le Chardonnay et Carignan.

Les organes néoformés comme les feuilles et les inflorescences sont attaqués dans le courant du mois de mai.

Les repiquages du champignon sont visibles sur feuilles, la fréquence est en augmentation. À partir de la floraison, stade de sensibilité maximum, on note une augmentation de la fréquence des symptômes sur inflorescences et grappes.

Dès le stade majoritaire « baies à taille de pois », la pression de la maladie s'accroît sur pédicelles, grappes et parfois sur feuilles. La fréquence dans les parcelles observées est en augmentation significative. Par la suite, la maladie continue sa progression principalement dans les parcelles atteintes. Néanmoins, il est important de mentionner que la majorité du vignoble est saine.

À l'approche de la fermeture de la grappe, une tendance à la stagnation des symptômes est notée suite à la canicule de la fin du mois de juin (températures maximales anormalement élevées et faible hygrométrie).

Au début véraison, à la fin de la période de forte sensibilité, les symptômes n'évoluent plus, cependant sur les parcelles les plus impactées, le champignon reste actif. Des éclatements de baies sont observés essentiellement sur Carignan et ce jusqu'au mois d'août.

Dans certaines situations, la forme sexuée (cléistothèque) est visible sur feuilles.



Symptôme d'oïdium sur grappe

BLACK ROT

Black rot (*Guignardia bidwellii*)

Localisation et expression des symptômes au cours de la campagne :	Caractéristiques des symptômes observés / pression de la maladie
Du 5 mai au 19 mai: Les 1 ^{ers} symptômes sur feuilles sont visibles dans le 12 mai dans les communes de Coursan et Portel-des-Corbières dans l'Est du département et dans les communes de Pezens, Carlipa, Arzens, Lauraguel dans l'ouest du département. ○	Le risque est en augmentation.
Du 19 mai au 25 mai : des symptômes sont observés sur l'ensemble du département.	L'intensité des attaques varie de quelques taches sur feuilles dans la parcelle à plusieurs taches/cep avec des symptômes en « coup de fusil » parfois observés. Le risque est moyen
Du 26 mai au 9 juin : pas de nouveau symptôme observé. La fréquence des parcelles touchées reste stable.	La fréquence des parcelles concernées par la maladie se stabilise pendant cette période. Le risque baisse
Du 10 au 30 juin : peu de nouveaux symptômes observés.	Le risque est Moyen à Faible.
Du 1^{er} au 28 juillet : la maladie se stabilise.	Le risque diminue à la fermeture de la grappe mais les grappes restent sensibles jusqu'à véraison complète.
A partir de début août : la maladie se stabilise.	Du fait de l'avancement des stades phénologiques, le risque baisse.



Sortie en cours

Symptômes fructifères

Symptômes sur baies avec pycnides

Ravageurs /Parasites

EUDEMIS

Eudémis (*Lobesia botrana*)

Rappel des seuils indicatif de risque :

En 1ère génération :

- soit 5 à 10 pontes pour 100 inflorescences,
- ou 50 à 80 larves pour 100 inflorescences dans les saumurages.

En 2ème et 3ème génération : 5 à 10 pontes pour 100 grappes.

1ère génération : En 2025, les 1ères captures de papillon de 1ère génération sont observées début avril dans les secteurs précoces. Le vol se généralise sur l'ensemble du vignoble. Les captures sont souvent irrégulières et faibles à moyennes.

A partir du 22 mai, les 1ers glomérules sont observés.

Début juin, la génération se termine sur un niveau de dégâts globalement faible.



Eudémis : dégâts de G1 :
glomérules

2^{ème} génération

Le vol de 2^{ème} génération démarre la 2^{ème} semaine de juin en zones précoces. Il se généralise dans les autres zones les semaines suivantes. Les captures sont souvent hétérogènes.

Les 1^{ers} dépôts de pontes sont observés en zones précoces dès la 3^{ème} semaine de juin. La semaine du 24 juin les 1^{ères} éclosions sont en zones précoces.

La 1^{ère} semaine de juillet, les vols diminuent. Les dépôts de pontes se poursuivent, les larves et les foyers de perforations sont visibles. Au final, le niveau de pression de cette 2^{ème} génération est globalement de faible à moyen

3^{ème} génération

Le vol de 3^{ème} génération débute dans le courant de la 2^{ème} décennie de juillet dans les zones précoces du vignoble, puis il se généralise à l'ensemble du vignoble.

Les 1^{ers} dépôts de pontes sont observés 3^{ème} décennie de juillet en zones précoces.

Les dépôts de pontes sont localement importants et étendus dans le temps. Quelques rares dépassements de seuils de nuisibilité sont notés.

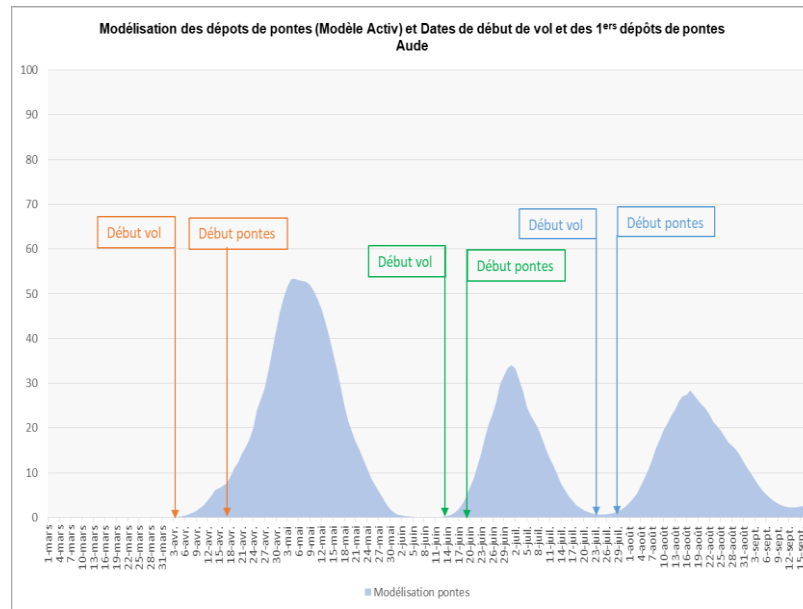
Dans le courant de début Août, les 1^{ers} foyers de perforations sont visibles en zones précoces.

Le niveau de pression et de dégâts est moyen à fort .

La modélisation ACTIV ainsi que les dates de début de vol et de pontes permettent de déclencher et planifier les observations de terrain.

Le millésime se caractérise par :

- une 1^{ère} génération à pression nulle à faible ;
- une 2^{ème} génération à pression faible à moyenne
- une 3^{ème} génération à pression moyenne à forte



*Eudémis : dégâts de G2
Foyers de perforations*

EULIA

Eulia (*Argyrotaenia ljungiana*)

Un 1^{er} vol de papillons dans les pièges du réseau d'observations a donné des larves visibles la 2^{ème} semaine de juin. En 2025 aucun dégât n'est observé.



Eulia

PYRALE

Pyrale (*Sparganothis pilleriana*)

En 2025, la pyrale est observée en très petit nombre le 17 avril sur le secteur de la Plaine Nord Tech dans les Pyrénées-Orientales, dans les parcelles avec présence historique de ce ravageur.

La fréquence des larves est très faible et reste peu inquiétante dans ce département. Début juin, localement dans le Gard et l'Hérault, des larves dans des « nids » sont observées.

Au final, le vignoble régional est très peu concerné par ce ravageur.



Pyrale

LA PYRALE DU DAPHNE

La pyrale du Daphné (*Cryptoblabes gnidiella*)

En 2025, les 1^{ères} captures de papillons sont observées dès la semaine du 12 au 18 mai avec des prises faibles. La semaine suivante le nombre de captures augmente.

Tout au long de la saison, le nombre de captures varie de faible à fort selon les différents départements, secteurs et parcelles à historique ou non.

Les larves sont observées Fin juin-début juillet dans de nombreux secteurs du vignoble, avec localement quelques parcelles avec des dégâts significatifs ;

A partir de début juillet, la pression du ravageur augmente et on voit se développer de nombreux « nids ». Le pourcentage de parcelles avec présence augmente.

Les dégâts ne sont pas généralisés à l'ensemble du vignoble cependant la pression du ravageur est globalement plus faible qu'en 2024.



Papillon de la Pyrale du Daphné



Larve de la Pyrale du Daphné

CICADELLE VECTRICE DE LA FLAVESCENCE DOREE ET FLAVESCENCE DOREE

La flavescence dorée est un organisme nuisible classé Organisme de Quarantaine (OQ). La lutte contre la flavescence dorée et son vecteur est réglementée. Elle est rendue obligatoire par un arrêté ministériel et par un arrêté préfectoral, rendant également obligatoire la lutte contre le Bois Noir.

La lutte est basée sur 3 points indissociables :

- les mesures prophylactiques d'arrachage de tous les ceps présentant des symptômes (toute la parcelle si la contamination atteint 20 % des ceps de la parcelle),
- l'arrachage des vignes abandonnées qui peuvent constituer des « réservoirs » infectieux
- la lutte insecticide contre le vecteur, sur les secteurs concernés, adaptée à la situation locale.

En fonction du niveau d'infestation de la maladie et de son vecteur, le nombre d'interventions insecticides obligatoires varie de 1 à 3. Il faut se reporter au classement des communes données dans l'arrêté préfectoral de lutte obligatoire contre cette maladie. Ces listes sont révisées annuellement sur la base des observations réalisées par le réseau FREDON FDGDON.

Les arrêtés préfectoraux sont consultables sur le site de la DRAAF Occitanie.



Adulte et différents stades larvaires

En 2025, les 1^{ères} larves (L1) sont observées dans le vignoble à partir du 7 mai.

A partir de la fin du mois de mai, les populations augmentent progressivement, les 1^{ers} stades larvaires L2 sont repérés.

Dès le mois de juin, des larves de stade L2 à L4 sont régulièrement observées au vignoble, avec une prédominance du stade L3. Par rapport à 2024, les populations sont en augmentation.

Les 1^{ères} L5 sont observées à la mi-juin. Les stades L3 et L4 restent cependant largement majoritaires.

La dernière semaine de juin, de nombreuses larves sont encore visibles au vignoble. Les stades larvaires s'échelonnent principalement de L3 à L5. Les 1^{ers} adultes ont été observés à partir du 23 juin.

Les populations larvaires et adultes sont visibles au vignoble dès le début juillet.

A partir de mi-juillet, Les observations permettent toujours d'identifier des populations de larves et d'adultes. Le niveau de ces populations est variable selon les situations et l'historique des parcelles.

Progressivement, les adultes deviennent majoritaires dans les pièges du réseau principalement dans les parcelles sensibles.

Les niveaux de populations sont supérieurs par rapport à la campagne 2024.

C'est sur la base des données biologiques et de l'observation des 1^{ères} cicadelles que la période de la 1^{ère} intervention obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée est fixée.

Pour 2025, les périodes d'interventions obligatoires sont :

	Agriculture conventionnelle	Agriculture biologique
T1	du 4 juin au 15 juin du 7 juin au 16 juin dans le bassin Ouest de l'Aude	

T2	15 jours après le T1 soit du 19 au 30 juin 22 au 1 ^{er} juillet (bassin Ouest de l'Aude)	10 jours après le T1 soit du 14 juin au 25 juin et du 17 au 26 juin (bassin Ouest de l'Aude).
T3	du 3 au 15 juillet	10 jours après le T2 soit du 24 juin au 5 juillet et du 27 juin au 6 juillet (bassin Ouest de l'Aude).

Des aménagements de lutte sont réalisés dans certaines communes du vignoble régional grâce à une importante mobilisation des professionnels en matière de suppression des ceps malades et de suivi des populations de cicadelles.

Malgré ces traitements obligatoires, des cicadelles sont toujours observées ponctuellement sur tous les secteurs tout au long de la campagne.

Les symptômes sur vigne

Les symptômes observés sont ceux des jaunisses de la vigne (flavescence dorée et bois noir).

Les analyses sont faites et permettent très localement d'avoir une distinction entre les 2 pathogènes.

Les 1^{ers} symptômes sont repérés dans les parcelles à historique dès la mi-juillet.

Les cépages les plus sensibles qui extériorisent prioritairement les symptômes sont le Marselan, le Chardonnay, l'Alicante, le Cabernet Sauvignon.

En 2025, l'expression des symptômes s'est généralisée dans le courant du mois de juillet et a augmenté par la suite durant la saison estivale.

Durant cette période, des adultes sont toujours capturés dans les pièges du réseau.

Les symptômes restent visibles jusqu'à la fin de la campagne.

La FREDON Occitanie et le réseau des FDGDON, en charge de la surveillance et de l'organisation de la lutte collective contre la flavescence dorée, établissent des bilans plus précis concernant l'évolution de la maladie sur leur territoire.

Ces données annuelles sont archivées par les services de la DRAAF.



Symptômes de flavescence dorée - Sur cépage blanc (à gauche) – sur cépage rouge (au centre et à droite)

Autres observations

Maladies et Parasites	Pression en 2025	Incidence sur la récolte	Observations
Excoriose (<i>Diaporthe ampelina</i> anciennement <i>Phomosis viticola</i>)	En sortie d'hiver, la présence de la maladie semble stable voire en légère augmentation.	Faible, mais pertes ponctuelles.	Ce printemps pluvieux avec des conditions climatiques favorables sur le vignoble régional. A partir du mois de mai, des symptômes sont d'ailleurs observés sur rameaux.
Mange bourgeons, noctuelles	Très faible	Très faible	Quelques dégâts de faible ampleur sont notés, principalement sur les secteurs Ouest du département de l'Aude (Limouxin, Razès et Cabardès). Dans les autres départements, ces ravageurs sont observés très localement. Et aucun dégât n'est déploré.
Erinose (<i>Colomerus vitis</i>)	Des symptômes sont toujours observés dans les parcelles	Faible	Les attaques peuvent être ponctuellement assez importantes.

	sensibles		
Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Faible	Faible	Au printemps, des symptômes sont régulièrement observés sur feuilles, Les 1 ^{ers} symptômes sur grappes sont notés à partir du mois d'août, en général sur dégâts de tordeuses de la grappe.
Maladies et Parasites	Pression en 2025	Incidence sur la récolte	Observations
Escargots	Faible	Généralement faible à localement très élevée.	Les conditions climatiques sont favorables et des dégâts avec destruction de la pousse sont localement constatés
<i>Xylena exsoleta</i>	Faible	Faible	De rares dégâts sont observés dans le vignoble.
Cigariers	Faible	Nulle	En mai, leur présence est plus régulièrement signalée qu'en 2024.
Galles phylloxériques	Faible	Nulle	Durant mai, les galles apparaissent sur les apex dans certaines parcelles.
Malacosomes et	Faible	Nulle	les 1 ^{ers} adultes sont observés dès la fin

<i>Lachnaia paradoxa</i>			du mois d'avril. A la fin du mois de mai, localement quelques dégâts (défoliations) sont notés.
Cicadelle africaine (<i>Jacobiasca lybica</i>)	Risque en augmentation,	Nulle	Dans l'Aude, ce ravageur est identifié par l'INRAe pour la 1 ^{ère} fois le 5 août dans le secteur de la Clape (bord de mer) à Fleury d'Aude.
Eutypiose (<i>eutypa lata</i>)	Les conditions climatiques en période de taille et des travaux en vert sont globalement favorables à la dissémination des ascospores.	Faible à moyen	A la mi-mai, les 1 ^{ers} symptômes sont observés dans quelques parcelles.
Cicadelle verte (<i>Hebata vitis</i>)	Faible	Nulle à faible	Les 1 ^{ères} larves sont observées à partir du 20 mai et les 1 ^{ères} grillures à partir de la fin du mois de juin. Ces symptômes restent épars.

Maladies du bois	Moyenne	Moyen	Dès la 1^{ère} décade de juin les symptômes commencent à être visibles et sont ensuite de plus en plus fréquents au vignoble. Repérez les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérées par voie prophylactique.
Maladies et Parasites	Pression en 2025	Incidence sur la récolte	Observations
Punaise <i>(Nysius senecionis)</i>	Risque très localisé	Nulle à importante	Des attaques sont observées dans de rares parcelles (plantiers et vignes en production). Dans ces situations, des pertes de récoltes sont notées.
Forficules	Faible à moyenne localement	Nulle	Localement, des « pince-oreilles » sont observés à l'intérieur de grappes. Leur nombre peut être impressionnant sans pour autant que des dégâts soient constatés.
Pourriture acide	Le risque augmente avec la maturité	Faible à localement	Les 1 ^{ers} symptômes sont signalés notamment dans les parcelles avec

		significative	des excès de vigueur, des dégâts d'oïdium et/ou de vers.
Sangliers, Oiseaux, Guêpes...	Le risque augmente avec l'approche de la maturité	Dégâts localisés	Des dégâts sont observés dans les parcelles approchant la maturité

ACTIONS REALISEES POUR LA FILIERE VITICOLE

- Mise en place d'un fort réseau de suivi collectif pour la gestion des principaux ravageurs notamment eudemis, cryptoblabes et cicadelles
- Organisation de réunions collectives sur la conduite raisonnée sur l'ensemble des secteurs de manière hebdomadaire pour accompagner les exploitants dans l'utilisation de méthodes alternatives aux produits phytosanitaires et dans la réduction de leur utilisation

BILAN DE RECOLTE

Raisin de Cuve	La qualité était au rendez-vous sur ce millésime, cependant nous dénombrons cette année de nombreuses pertes liées à la sécheresse sur l'ensemble du département ainsi que des pertes liées aux différents feux particulièrement virulents et importants cette année. Ces feux risquent d'être à l'origine de goûts de fumée sur le millésime, des analyses sont en cours.
----------------	--